

Lettre destinée aux représentants du secteur privé et d'organisations sans but lucratif

En septembre 2000, au Sommet Canada-Amérique centrale, le premier ministre Chrétien et les présidents du Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua ont décidé de chercher à conclure un accord de libre-échange entre le Canada et l'Amérique centrale. Le gouvernement du Canada estime qu'il est essentiel, dans le contexte de cette initiative, de mener de façon continue de vastes consultations auprès des provinces et territoires, des milieux d'affaires et du grand public. Je sollicite donc par la présente votre avis sur la portée que devrait avoir un accord de libre-échange entre le Canada et l'Amérique centrale.

En 1999, le Canada a exporté pour 212 millions \$ de marchandises au Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua et a importé de ces pays pour 251 millions \$ environ. L'évolution récente de la situation commerciale et économique en Amérique centrale offrira des possibilités accrues dans des secteurs où des entreprises canadiennes possèdent une capacité confirmée. Un potentiel d'exportation considérable s'offre aux entreprises canadiennes dans plusieurs secteurs prioritaires tels que les télécommunications, le matériel et les services environnementaux, les denrées alimentaires, les pièces automobiles et le matériel de construction. Le Canada exporte notamment des services financiers, du blé, du matériel de télécommunications, du papier journal et autres produits du papier, de la potasse, des aliments transformés, des fruits et légumes, et des matières plastiques. Il importe, entre autres, des fruits et légumes, des textiles et vêtements, du sucre, des composants électroniques, du tabac et du café.